



Commune de
Val-de-Travers

Chancellerie communale

Le Conseil communal

Téléphone 032 886 43 00

Tél. direct 032 886 43 90

Télécopie 032 886 43 69

Courriel Chancellerie.VDT@ne.ch

**Aux membres du Conseil
général de Val-de-Travers**

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers généraux,

Par la présente, nous avons l'avantage de vous convoquer à la prochaine séance extraordinaire du Conseil général de Val-de-Travers, fixée au

**lundi 21 juin 2010, à 20h00
à Saint-Sulpice, Halle de gymnastique**

avec l'ordre du jour suivant :

1. Appel
2. Correspondance
3. Procès-verbal de la séance ordinaire du 26 avril 2010
4. Bibliothèques communales
 - a) Rapport intermédiaire de la commission des bibliothèques
 - b) Contre-projet du Conseil communal au rapport de la commission des bibliothèques
5. Nouveau plan d'alignement du village de Noiraigue
6. Acceptation de l'héritage de feu Mme Jacqueline Paulette Jeanne Faltot née Bourdin
7. Crédit fr. 170'000.-- pour la révision du plan d'aménagement
8. Motions et propositions
 - a) Motion du groupe socialiste. "Résolution déposée par les jeunes lors des manifestations du 24 février 2010 – Création d'un Centre de jeunesse"
9. Communications du Conseil communal
10. Interpellations et questions

Dans l'attente de cette prochaine séance, nous vous présentons, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers généraux, l'assurance de notre parfaite considération.

Val-de-Travers, le 2 juin 2010

CONSEIL COMMUNAL

Annexes: - Procès-verbal de la séance du 26 avril 2010
- Rapports et arrêtés relatifs aux points de l'ordre du jour
- Pages à insérer dans l'annuaire officiel
- Info RUN 4/05.10